

**MINISTERE DE L'EAU ET DE
L'ASSAINISSEMENT**



BURKINA FASO
Unité-Progrès-Justice

SECRETARIAT GENERAL

**DIRECTION GENERALE DES
INFRASTRUCTURES HYDRAULIQUES**

DIALOGUE SECTORIEL

RAPPORT BILAN DES ACTIVITES DU PNAH

PERIODE CONSIDEREE : 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2019



Version provisoire

Janvier 2020

TABLE DES MATIERES

LISTE DES TABLEAUX.....	ii
SIGLES ET ABREVIATIONS.....	iii
INTRODUCTION.....	5
I. PRESENTATION DU PROGRAMME.....	6
II. BILAN DE MISE EN œuvre DES ACTIVITES	8
II.1. Rappel de la méthodologie de calcul du bilan.....	8
III.1.1. Action 1 : Construction et réhabilitation des ouvrages de mobilisation des ressources en eau	9
III.1.2. Action 2 : Entretien et maintenance des ouvrages de mobilisation des Ressources en Eau	14
III.1.3 Action 3 : Coordination et suivi de la mise en œuvre des actions de la mobilisation des ressources en eau	19
II.3. Synthèse de l'exécution physique des activités au 31 décembre 2019.....	18
II.4. Bilan financier par action	19
III. SITUATION DES INDICATEURS DE PERFORMANCE	20
IV. SITUATION DE MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS	22
V. FINANCEMENT DU PROGRAMME.....	18
VI. DIFFICULTES RENCONTREES	24
CONCLUSION.....	26

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Présentation des axes stratégiques du PNAH.....	6
Tableau 2 : Présentation de cadre de mesure de performance	7
Tableau 3 : Taux moyen de réalisation des travaux	9
Tableau 4 : Situation de mise en œuvre des activités de l'action 1 au 31 décembre 2019	10
Tableau 5 : Situation de mise en œuvre des activités de l'action 2 au 31 décembre 2019	15
Tableau 6 : Etat de mise en œuvre des activités de l'action 3 au 31 décembre 2019	20
Tableau 7: Synthèse de l'exécution financière des activités du PNAH par action.....	19
Tableau 8 : Situation des indicateurs au 31 décembre 2019	22
Tableau 9 : Recommandations	18
Tableau 10 : Coûts du PNAH en millions de CFA	18
Tableau 11 : Synthèse des difficultés rencontrées	24

SIGLES ET ABREVIATIONS

AEPS	: Adduction d'Eau Potable Simplifiée
AGETEER	: Agence d'exécution des travaux, eau et équipement rural
APD	: Avant-projet détaillé
APS	: Avant-projet sommaire
BAD	: Banque africaine de développement
BADEA	: Banque arabe pour le développement économique en Afrique
BID	: Banque islamique de développement
BIDC	: Banque d'investissement et de développement de la CEDEAO
BOAD	: Banque ouest africaine de développement
DGESS	: Direction générale des études statistiques et sectorielles
DGIH	: Direction générale des infrastructures hydrauliques
DGEA	: Direction provinciale de l'eau et de l'assainissement
FADD	: Fond d'Abu-Dhabi pour le développement
DGRE	: Direction générale des ressources en eau
DREA	: Direction régionale de l'eau et de l'assainissement
FCFA	: Franc de la communauté financière africaine
FKDEA	: Fond koweïtien pour le développement économique arabe
FSD	: Fond saoudien pour le développement
GAR	: Gestion axée sur les résultats
MEA	: Ministère de l'eau et de l'assainissement
MINFID	: Ministère de l'économie, des finances et du développement
MODP	: Maîtrise d'ouvrage déléguée publique
OFID	: Fond de l'OPEP pour le développement international
PAP	: Personne affectée par la mise en œuvre d'un projet
P1-P2RS	: Projet 1 du programme de renforcement de la résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel
PDIS	: Programme de développement intégré de la vallée de Samendeni
PDR/PLC	: Projet de développement rural intégré /Plateau central
PGES	: Plan de gestion environnemental et social
PMVEC	: Projet de mobilisation et de valorisation des eaux de surface dans le Plateau Central

- PN-AEP** : Programme national d’approvisionnement en eau potable
- PN-AEUE** : Programme national d’assainissement des eaux usées et excréta
- PNAH** : Programme national des aménagements hydrauliques
- PNE** : Politique national de l'eau
- PN-GIRE** : Programme national pour la gestion intégrée des ressources en eau
- PRBA** : Projet de réhabilitation de barrages et d’aménagement de périmètres irrigués et de bas-fonds dans les provinces du Boulkiemdé, du Ziro, du Sanguié et des Balé
- PRBSN** : Projet de valorisation du barrage souterrain de Naré et de réhabilitation des infrastructures connexes
- PRPV/LB** : Projet de restauration, de protection et de valorisation du Lac Bam
- SNESAH** : Stratégie nationale d'entretien et de sécurité des aménagements hydrauliques
- UGP** : Unité de gestion de projet

INTRODUCTION

Le Ministère de l'eau et de l'assainissement (MEA) est chargé de la mise en œuvre et du suivi de la politique du gouvernement en matière d'eau et d'assainissement. Dans l'exécution de cette mission six (06) programmes budgétaires, dont le Programme national des aménagements hydrauliques (PNAH) sont mis en œuvre. Le PNAH est mis en œuvre à travers la contribution de nombreux projets intervenant dans la mobilisation et la valorisation des ressources en eau. Il s'agit de :

- Projet de mobilisation et de valorisation des eaux de surface dans la région du Plateau Central (PMVEC) ;
- Projet de valorisation du barrage souterrain de Naré et de réhabilitation des infrastructures connexes (PRV/BSN) ;
- Programme de développement intégré de la vallée de Samendéni (PDIS) ;
- Projet de réhabilitation de barrages et d'aménagement de périmètres irrigués et de bas-fonds dans les provinces du Boulkiemdé, du Ziro, du Sanguié et des Balé (PRBA) ;
- Projet de construction du barrage de Bambakari dans la commune de Tin-Akoff, province de l'Oudalan, région du Sahel, phase II (PCB-Bambakari) ;
- Projet de réhabilitation et de confortement du barrage de la Comoé (PRCB-Comoé) ;
- Projet de développement rural intégré /Plateau central (PDRI/PLC/MAAH) ;
- Projet 1 du programme de renforcement de la résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel (P1-P2RS/MAAH).

Le coût prévisionnel des activités du programme en 2019, y compris les reports de 2018 et antérieur, s'élève à environ 38 992,38 milliards de FCFA.

Le présent rapport rend compte de la mise en œuvre des activités du PNAH au 31 décembre 2019. La méthodologie d'élaboration du rapport a consisté : (i) à la collecte et la centralisation des données des différents acteurs ; (ii) au traitement et à l'analyse de ces données ; (iii) à la rédaction du rapport. Il est structuré autour des points suivants :

- bilan physique des activités au 31 décembre 2019 ;
- bilan financier des activités au 31 décembre 2019 ;
- situation des indicateurs du programme ;
- situation des marchés ;
- difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des activités.

I. PRESENTATION DU PROGRAMME

Le PNAH a officiellement été adopté par arrêté n°2018/088/MEA/CAB du 18 Juin 2018. L'objectif stratégique du programme est de contribuer à la lutte contre la pauvreté par une croissance économique soutenue à travers la promotion des aménagements hydrauliques à l'horizon 2030 au profit des différents usages. Les objectifs opérationnels du programme sont :

- augmenter et sécuriser les capacités de mobilisation des ressources en eau ;
- assurer la durabilité des ouvrages de mobilisation et de valorisation des ressources en eau ;
- piloter la mise en œuvre des actions de mobilisation et de valorisation des ressources en eau.

Les axes stratégiques, actions et produits du programme sont présentés dans le tableau 1.

Tableau 1 : Présentation des axes stratégiques du PNAH

OS1 : Augmenter et sécuriser les capacités de mobilisation des ressources en eau pour tous les usages	OS2 : Assurer la durabilité des ouvrages de mobilisation et de valorisation des ressources en eau	OS3 : Coordonner la réalisation et la réhabilitation des aménagements hydrauliques
R11 : les capacités de mobilisation des ressources en eau pour tous les usages sont augmentées et sécurisées	R21 : la durabilité des ouvrages de mobilisation et de valorisation des ressources en eau est assurée	R31 : la réalisation et la réhabilitation des aménagements hydrauliques sont coordonnées
<p>Action 1 : Construction et réhabilitation des ouvrages de mobilisation et de valorisation des ressources en eau</p> <p>Produits :</p> <p>⇒ 130 études de construction réhabilitation de barrages sont réalisées</p> <p>⇒ 27 nouveaux barrages sont réalisés et 56 barrages sont réhabilités.</p>	<p>Action 2 : Entretien et maintenance des ouvrages de mobilisation et de valorisation des ressources en eau</p> <p>Produits :</p> <p>⇒ L'entretien et la sécurité de tout aménagement hydraulique au Burkina Faso sont assurés à travers la mise en œuvre de la SNESAH ;</p> <p>⇒ La valorisation des ressources en eau est assurée.</p>	<p>Action 3 : Pilotage de la réalisation et la réhabilitation des aménagements hydrauliques</p> <p>Produits :</p> <p>⇒ Le suivi évaluation de la mise en œuvre du PNAH est réalisé ;</p> <p>⇒ Les formations sur « la capacité de mobiliser des financements » et « la gestion et le pilotage du PNAH » sont assurées ;</p> <p>⇒ Le suivi de la mise en œuvre des PGES est réalisé</p>

Quatre indicateurs principaux ont été retenus pour mesurer la performance du Programme national d'aménagements hydrauliques. Les résultats atteints pour ces indicateurs en 2018 ainsi que les cibles à l'horizon 2020 sont donnés dans le tableau 2.

Tableau 2 : Présentation de cadre de mesure de performance

Objectifs	Indicateurs	Réalisations	Cibles		
		2018	2019	2020	2021
Objectif stratégique : Assurer de façon durable la disponibilité en eau	Capacité de stockage en eau de surface (en millions de m3)	6 135,35	6 148	6 166	6 333
OS 1 : Augmenter et sécuriser les capacités de mobilisation des ressources en eau pour tous les usages	Nombre cumulé de nouveaux barrages réalisés	11	17	29	34
	Nombre cumulé de barrages réhabilités	22	37	58	68
OS 2 : Assurer la durabilité des ouvrages de mobilisation et de valorisation des ressources en eau	Taux de fonctionnalité des infrastructures hydrauliques	56,03	57	58,29	58,86

II. BILAN DE MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES

II.1. Rappel de la méthodologie de calcul du bilan

Cette partie décrit le mode de calcul du bilan de mise en œuvre des activités. Le PNAH est structuré en actions et chaque action comporte un ou plusieurs produits. Un produit, ici, est la résultante d'un ensemble d'activités similaires au sein d'une même action. Le taux d'exécution physique des activités est donné suivant un calcul arithmétique, conformément au mode de calcul adopté en 2017 par le Ministère en charge de la fonction publique dans le cadre de la mesure de la performance des structures de l'administration publique au Burkina Faso. Selon cette méthode le taux d'exécution d'une activité est donné par :

$$\text{Taux d'exécution(activité)} = \frac{\text{réalisation physique}}{\text{programmation physique}} \times 100$$

Le taux d'exécution d'une action/composante est donné par :

$$\text{Taux d'exécution(action)} = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^n \text{Taux d'exécution(activité}_i)$$

Où :

- n est le nombre d'activités de l'action ;

Le taux d'exécution du programme est donné par :

$$\text{Taux global d'exécution(prog)} = \frac{1}{m} \sum_{i=1}^m \text{Taux d'exécution(action}_i)$$

Où :

- m est le nombre d'actions que comprend le programme ;

Sur la base de ces considérations, le taux d'exécution physique global des activités du PNAH au 31 décembre 2019 est estimé à 58,08%. Le détail des réalisations par action est donné ci-après.

III.1.1. Action 1 : Construction et réhabilitation des ouvrages de mobilisation des ressources en eau

L'objectif opérationnel de l'action 1 est d'« augmenter les capacités de mobilisation des ressources en eau ». Le taux d'exécution physique des activités de l'action 1 est estimé à 72,54%. Ce taux physique a été possible grâce aux réalisations majeures suivantes :

- achèvement des études techniques détaillées et l'élaboration d'un schéma d'aménagement de l'espace naturel du lac Dem ;
- achèvement et réception des travaux du barrage de Yaïka dans la région du Plateau Central, des barrages de Goumogho, Boulpon et Séboun dans la région du Centre-Ouest) ;
- achèvement des travaux de réhabilitation des infrastructures connexes du barrage de Naré et d'aménagement de 5 ha de périmètres irrigués, réceptionnés le 8 novembre 2019 ;
- la réception des travaux de construction du barrage de Samendéni le 29 octobre 2019 et l'inauguration le 30 novembre 2019 par son excellence Monsieur le Président du Faso ;
- l'achèvement des études techniques de faisabilité et d'exécution des barrages de Ouessa, Banwaly, Bassiéri dont les rapports APD sont disponibles.

Cependant, d'autres activités, en raison du contexte sécuritaire et d'autres difficultés telles que les suspensions dues à la saison hivernale, affichent des taux d'exécution assez faibles. Le tableau 4 présente le détail de la mise en œuvre de ces activités.

Tableau 3 : Taux moyen de réalisation des travaux

ÉTIQUETTES DE LIGNES	TRAVAUX DE NOUVEAUX BARRAGES	TRAVAUX DE REHABILITATION	TAUX MOYEN
BOUCLE DU MOUHOUN	15,6		15,6
CASCADES		0,0	0,0
CENTRE	72,4	57,9	65,1
CENTRE-EST		27,5	27,5
CENTRE-OUEST	100,0	92,8	94,0
CENTRE-SUD	66,2		66,2
EST	22,0		22,0
HAUTS-BASSINS	23,8	0,0	11,9
NORD		0,0	0,0
PLATEAU CENTRAL	25,9	100,0	36,4
SAHEL	27,8		27,8
SUD-OUEST		0,0	0,0
TAUX MOYEN	44,7	52,8	48,5

Tableau 4 : Situation de mise en œuvre des activités de l'action 1 au 31 décembre 2019

Activités	Résultats attendus	Taux (%) d'exécution physique au 30/9	Difficultés /contraintes	Propositions de solutions aux difficultés	Commentaires/ observations
Réaliser des études techniques pour la réhabilitation de 10 barrages [Batié ; Gondolgo (sect 12) ; Minima Douré ; Issouka ; Boho ; Boussouma ; Kobrè/Sougoudin ; Kierma ; Kossilci et Masgo]	Les 10 études sont réalisées à 60%	62,89	Site de Kierma non remis car déjà étudié par le Projet d'Amélioration de la Productivité Agricole et de la Sécurité Alimentaire (PAPSA).	Site remplacé par celui de Wilga dans la commune de Toécé, province du Bazèga, région du Centre-Sud	Rapports APD des sites de Gondologo et Tougouya Koko disponibles. Pour la plupart des sites rapports APS en cours d'élaboration
Réaliser des études techniques pour la construction de 9 nouveaux barrages (Toumousseni ; Békuy ; Tougouya Koko ; Zouma ; Kassan ; Tampouy-Yarcé ; Sebba Centre ; Léosgotenga et Botou)	Les 9 études sont réalisées à 60%	62,89	La situation sécuritaire n'a pas permis la remise des sites de Botou (région de l'Est) et de Sebba Centre (Région du Sahel) aux Bureaux chargés des études.	La remise de ces sites sera envisagée en fonction de l'évolution de la situation sécuritaire	Pour les autres sites, rapports APS en cours d'élaboration
Achever les travaux de réhabilitation des barrages de Baskouré et Séboun	Les deux barrages sont réceptionnés	50	Contrat des travaux du barrage de Baskouré résilié le 18 février 2019 pour défaillance du prestataire	Recrutement d'un nouveau prestataire d'appel d'offre accéléré en cours.	Pré réception technique des travaux du barrage de Séboun effectuée le 23 août 2019. En attente de la programmation de la réception provisoire.
Réaliser les travaux de : Construction du barrage de	Les travaux des barrages sont	64,25			Travaux suspendus en raison de la saison des pluies

Activités	Résultats attendus	Taux (%) d'exécution physique au 30/9	Difficultés /contraintes	Propositions de solutions aux difficultés	Commentaires/ observations
Karuka et réhabilitation du barrage de Goghin Poedgo (Lot 1) ; Construction des barrages de Dawanegomdé et Torodo (Lot 2)	réalisés à 100% et réceptionnés				
Réaliser les travaux de réhabilitation de 7 barrages : Tanghin, Houndé, Nako, Goinré, Tiéfora, Ouargaye et Pabré (Petit Séminaire)	Les travaux sont réalisés à 50%	59	Manque de financement, du fait de la régulation budgétaire, pour la signature des contrats des travaux des barrages de Houndé, Nako, Goinré, Tiéfora et Ouargaye.	Des demandes de suspension ont été introduites	<ul style="list-style-type: none"> - Pabré (92%) et Tanghin (30%) - Contrats non signés pour Houndé, Nako, Goinré, Tiéfora et Ouargaye
Réaliser les travaux de réhabilitation de trois (03) barrages dans la province du Boulkiemdé	Les travaux sont achevés	95			<ul style="list-style-type: none"> - Travaux du site de Goumogho achevés réceptionnés le 30 Mars 2019. - Travaux du site de Boulpon achevés, en attente de réception - Travaux du site de Lâ réalisés à 73%
Réaliser les travaux de réhabilitation du barrage de Doulou et de l'aménagement d'un périmètre irrigué	Les travaux sont achevés	70	Modifications dans les travaux ayant suscité un avenant dont		

Activités	Résultats attendus	Taux (%) d'exécution physique au 30/9	Difficultés /contraintes	Propositions de solutions aux difficultés	Commentaires/ observations
			l'approbation a pris du temps		
Réhabiliter les infrastructures connexes du barrage (ouvrages AEP et de suivi de la ressource) et aménager un périmètre irrigué de 5 ha	Les travaux sont achevés et réceptionnés	100			Travaux réceptionnés le 8 novembre
Réaliser les travaux de construction de 8 nouveaux barrages : Doumbala, Sougué, Ipelcé, Dianga, Saalé, Palogo, Guidissi et Guiba	Les travaux sont réalisés à 60%	64,03	Ralentissement du rythme des travaux en raison de la saison des pluies qui limite l'accès aux sites.	Des demandes de suspension ont été introduites	<ul style="list-style-type: none"> - Palogo : 100%, en attente de réception - Ipelcé : 78,5%; - Saalé : 75%; - Guidissi : 60%; - Guiba : 60%; - Doumbala : 23,77%; - Dianga : 22%
Construire les barrages de Pougma et de Dawaka-Wéotenga et leurs périmètres irrigués	Les travaux du site de Pougma sont réalisés à 45% et ceux de Dawaka-Wéotenga à 5%	12,5	Blocage du démarrage des travaux du site de DawaKa-Wéotenga par les populations qui exigent un changement de l'axe du barrage;	Médiations en cours, Recherche de site de remplacement éventuel pour la poursuite des travaux; poursuite de la levée des conditions suspensives de la BOAD	La recherche d'un nouveau site est en cours

Activités	Résultats attendus	Taux (%) d'exécution physique au 30/9	Difficultés /contraintes	Propositions de solutions aux difficultés	Commentaires/ observations
Construire les barrages de Kouldisgou et Taba et leurs périmètres irrigués	Les travaux du site de Kouldisgou sont réalisés à 55% et ceux de Taba à 40%	35	Difficultés financière due à la non disponibilité du premier décaissement de la BOAD à cause des conditions suspensives	Poursuite de la levée des conditions suspensives de la BOAD	Travaux en cours
Construire le barrage de Niou et son périmètre irrigué	Les travaux du site de Niou sont réalisés à 40%	10			Travaux en cours
Poursuivre les travaux de construction du barrage de Bambakari Tin-Akof	Les travaux exécutés à 50%	27,78	Arrêt du chantier pour des raisons sécuritaires		
Construire le barrage de Samendéni	Les travaux sont achevés	100			Travaux réceptionnés le 29 octobre 2019 et son inauguration du barrage le 31 décembre 2019 par le Président du Faso

III.1.2. Action 2 : Entretien et maintenance des ouvrages de mobilisation des Ressources en Eau

L'objectif opérationnel de l'action 2 est d'« augmenter la durabilité des ouvrages de mobilisation des ressources en eau ».

Les activités programmées en 2019 sont relatives à :

- la réalisation des travaux confortatifs du barrage de Samendéni et de la digue de Banzon,
- la mise en place du comité local de gestion du barrage souterrain de Naré ;
- la valorisation des ressources en eau.

Le taux d'exécution physique global de l'action 2 est évalué à 55,52%. Les principales activités réalisées sont :

- la réception des travaux confortatifs du barrage de Samendéni (recalibrage du fleuve sur 2500 m) le 6 juin 2019 ;
- l'achèvement des travaux de réalisation des travaux du système d'AEP de Banflagou, commune de Kourinion, dans la région des Hauts-Bassins ;
- l'achèvement des travaux d'aménagement hydro-agricole de 25 ha de périmètres irrigués goutte à goutte autour du forage artésien de Fon.

Le détail de la mise en œuvre des activités de l'action 2 est donné dans le tableau ci-après :

Tableau 5 : Situation de mise en œuvre des activités de l'action 2 au 31 décembre 2019

Activités	Résultats attendus	Taux (%) d'exécution physique	Difficultés/contraintes	Propositions de solutions aux difficultés rencontrées	Commentaires/observations
Mettre en place le Comité Local de gestion du barrage souterrain de Naré	Le comité local de gestion du barrage est mis en place	30	Activité retardée par manque de ressources financières	Concertation en cours avec la mairie, les bénéficiaires, la direction régionale de l'Agriculture du Centre-nord pour la mise en place du comité	Projet de TdR et de budget élaborés pour la mise en place par la DRAAH
Réaliser les travaux confortatifs du barrage de Samendéni (recalibrage du fleuve sur 2,5km)	Les travaux sont achevés	100			Réception provisoire des travaux prononcée le 06 juin 2019.
Réaliser les travaux de confortation de la digue de Banzon	Les travaux sont réalisés à 35%	10	<ul style="list-style-type: none"> - Travaux démarrés tardivement, en avril 2019 - Site inondé en juin 	Travaux suspendus le 30 juin du fait la saison des pluies	Travaux repris le 9 décembre 2019
Construire la centrale hydroélectrique de Samendéni	Les travaux sont achevés	87	Travaux ralentis par la livraison tardive d'équipements hydromécaniques.	Proposition de nouveau calendrier pour la fin des travaux et le test des équipements	
Démarrer les travaux de construction des pistes rurales dans le cadre du PMVEC	Les pistes rurales sont réalisées	70			Non réalisé. L'activité sera reprogrammée en 2020

Activités	Résultats attendus	Taux (%) d'exécution physique	Difficultés/contraintes	Propositions de solutions aux difficultés rencontrées	Commentaires/observations
Exécution des travaux de rehaussement du seuil au Lac Bam	Les travaux de rehaussement du seuil sont achevés	98	Les travaux n'ont pas évolué depuis le début de l'année 2019, où ils avaient atteint 97%, du fait de : - Difficultés d'approvisionnement en matériaux ayant entraîné une reprise tardive des travaux, en mis février 2019 - Insécurité dans la zone		Les travaux réalisés concernent l'approvisionnement en moellons pour mise en œuvre des gabions et enrochements et pose de perré maçonné sur les talus du dalot
Exécution de l'ouvrage de franchissement (route de de Kaya) dans le cadre du projet Lac Bam	Les travaux sont achevés	98			
Réhabilitation la piste reliant la RN15 au quartier Saint Paul longue d'environ 1 500 m dans le cadre du projet lac Bam	Les travaux de réhabilitation de la piste sont achevés	98			
Aménager et équiper deux (02) périmètres de 240ha hydro-agricole y compris les chenaux d'amenée d'eau par le projet lac Bam	Deux périmètres de 240ha sont aménagés et équipés à 90%	10			Travaux suspendus en raison de la saison des pluies
Aménager et équiper huit (08) périmètres à l'amont du seuil d'environ 282 ha y compris les chenaux d'amenée d'eau par le projet lac Bam	Huit périmètres de 282 ha hydro-agricoles sont aménagés et équipés à 42%	16	Difficultés d'approvisionnement en matériaux ayant entraîné une reprise tardive des travaux Insécurité dans la zone du projet		Travaux suspendus en raison de la saison des pluies

Activités	Résultats attendus	Taux (%) d'exécution physique	Difficultés/contraintes	Propositions de solutions aux difficultés rencontrées	Commentaires/observations
Réaliser les travaux d'aménagement de 1500 ha de périmètres irrigués par le projet lac Bam	Les travaux d'aménagement de 1500 ha sont exécutés à 35%	23,50	Longue période de suspension dû à la persistance des inondations sur les sites		Du fait de la saison des pluies, les travaux ont été suspendus le 15 juillet 2019 jusqu'en décembre
Réaliser les travaux du système d'approvisionnement en eau potable de Banflagou, commune de Kourinion, dans la région des Hauts-Bassins au Burkina Faso	Les travaux du système d'AEP de Banflagou sont achevés et réceptionnés	100	Des travaux additionnels programmés sur base d'un reliquat budgétaire.		<ul style="list-style-type: none"> – Travaux pratiquement achevés : ✓ quelques corrections à apporter ✓ L'immatriculation et attribution des parcelles ✓ Maîtrise d'œuvre sociale à réaliser ✓ Réception des travaux
Réaliser les travaux d'aménagement hydro-agricole de 25 ha de périmètres irrigués goutte à goutte autour du forage artésien de Fon	Les travaux sont achevés et réceptionnés	100			
Réaliser les travaux des infrastructures d'élevage autour des barrages dans la province du Boulkiemdé	Les travaux sont achevés	85	Nombre élevé de forages négatifs. Sur 23 forages réalisés, 7 forages sont positifs et 16 négatifs.	Elargissement de la bande de prospection	Travaux réalisés : matérialisation des couloirs à bétail et construction des superstructures autour de 07 forages positifs.
Réaliser les travaux d'aménagement de jardins maraîchers	Les travaux sont achevés	35	ANO soumis à la BOAD le 24 juin 2019 et accepté le 26 septembre 2019		

Activités	Résultats attendus	Taux (%) d'exécution physique	Difficultés/contraintes	Propositions de solutions aux difficultés rencontrées	Commentaires/observations
Démarrer les travaux des bas-fonds dans les provinces des Balé, du Boulkiemdé, du Ziro et du Sanguié	30% des travaux sont réalisés	0	lenteur dans l'analyse des offres des entreprises pour les travaux	accélérer l'analyse des offres	DAO lancé après ANO de la BOAD et ouverture des offres le 19/03/2019. Analyse des offres en cours.
Démarrer les travaux de réalisation des infrastructures d'accompagnement dans les provinces des Balé, du Ziro et du Sanguié	Les travaux ont démarré	0	Lenteur dans l'analyse des offres des entreprises pour les travaux	Accélérer l'analyse des offres	L'ouverture des offres a eu lieu le 19 mars 2019. Analyse toujours en cours.

III.1.3 Action 3 : Coordination et suivi de la mise en œuvre des actions de la mobilisation des ressources en eau

L'objectif opérationnel de l'action 3 est de « piloter la mise en œuvre des actions de mobilisation des ressources en eau ».

Les activités programmées sont relatives au (i) suivi-évaluation de la mise en œuvre du PNAH, au (ii) suivi-contrôle de l'exécution des travaux, au (iii) renforcement des capacités des acteurs du programme et à la (iv) mise en œuvre de Plan de Gestion Environnemental et Social (PGES).

Le taux global d'exécution physique des activités de l'action 3 est évalué à 50,08%.

En lien avec la mise en œuvre des PGES, le projet lac Bam a pu établir une liste exhaustive des biens affectés sur le bâti et sur les champs. L'indemnisation des biens communautaires a permis de réaliser entre autres, un Centre de Santé et de Promotion Sociale (CSPS) dans la commune de Zimtanga constitué d'un dispensaire, d'un laboratoire, de logements, d'un AEPS, d'un dépôt MEG et d'une maternité. La liste établie de payer les indemnités résiduelles au cours de l'année 2020.

Il faut également noter les mouvements d'humeurs des agents de la chaîne de dépense au cours du 1^{er} semestre, qui ont eu pour conséquences la diminution des dotations budgétaires et leur mise à disposition tardive aux structures. Cette situation a imposé une priorisation dans l'exécution des contrats d'études et de travaux par rapport aux activités de renforcement de capacités. Ainsi, sur neuf activités prévues, seules quatre ont été réalisées sur les thèmes « irrigation goutte à goutte », « bonne gouvernance des ouvrages hydrauliques », « suivi-contrôle des travaux » et « déontologie de la fonction publique ».

Le détail de la mise en œuvre des activités liées à la mise en œuvre des PGES est résumé dans le tableau suivant.

Tableau 6 : Etat de mise en œuvre des activités de l'action 3 au 31 décembre 2019

Activités	Résultats attendus	Taux (%) d'exécution physique	Difficultés /contraintes	Propositions de solutions aux difficultés	Commentaires/observations
Indemniser les personnes et biens affectés par le projet PMVEC	Mitiger les impacts du à hauteur de 20% sur chacun des quatre (04) sites	70	Litige sur le site de DawaKa-Wéotenga	Recherche de site de remplacement	L'indemnisation des biens et des personnes affectés est effective dans quatre sites (Kouldisgou, Taba,Pougma et Niou)
Mettre en œuvre le PGES volet barrage du PDIS	Le PGES, volet barrage du PDIS, est mis en œuvre à 98% (à partir d'un taux de 92,5% en fin d'année 2018)	96			<ul style="list-style-type: none"> – Travaux de réhabilitation de la piste rurale tronçon Samorogouan-N'Gana-Sikorola, réceptionnés au cours du troisième trimestre – Paiement des indemnités résiduelles
Mettre en œuvre le PGES volet 1500 ha du PDIS	Le PGES, volet 1500 ha du PDIS, est mis en œuvre à 90% (à partir d'un taux de 81,14% en fin d'année 2018)	86,65			Le paiement des indemnités des PAPs retardataires s'est poursuivi. Le rapport provisoire de l'étude de réalisation des AEPS de Toukoro et de Niéguéma a été validé
Indemniser les personnes affectées par le projet lac Bam	L'indemnisation des personnes affectées est faite à 50%	96	Retard dans le processus d'actualisation des personnes et biens affectés Insécurité dans la zone		<p>Une liste exhaustive des biens affectés sur le bâti et sur les champs a été établie.</p> <p>Certains biens communautaires indemnisés comprenant entre autres, un CSPS dans la commune de Zimtanga constitué d'un dispensaire, d'un laboratoire, de logements, d'un AEPS, d'un dépôt MEG et d'une maternité.</p> <p>La liste établie de payer les indemnités résiduelles au cours de l'année 2020.</p>

II.3. Synthèse de l'exécution physique des activités au 31 décembre 2019

La figure 1 présente la synthèse de l'exécution physique des activités du PNAH par action.

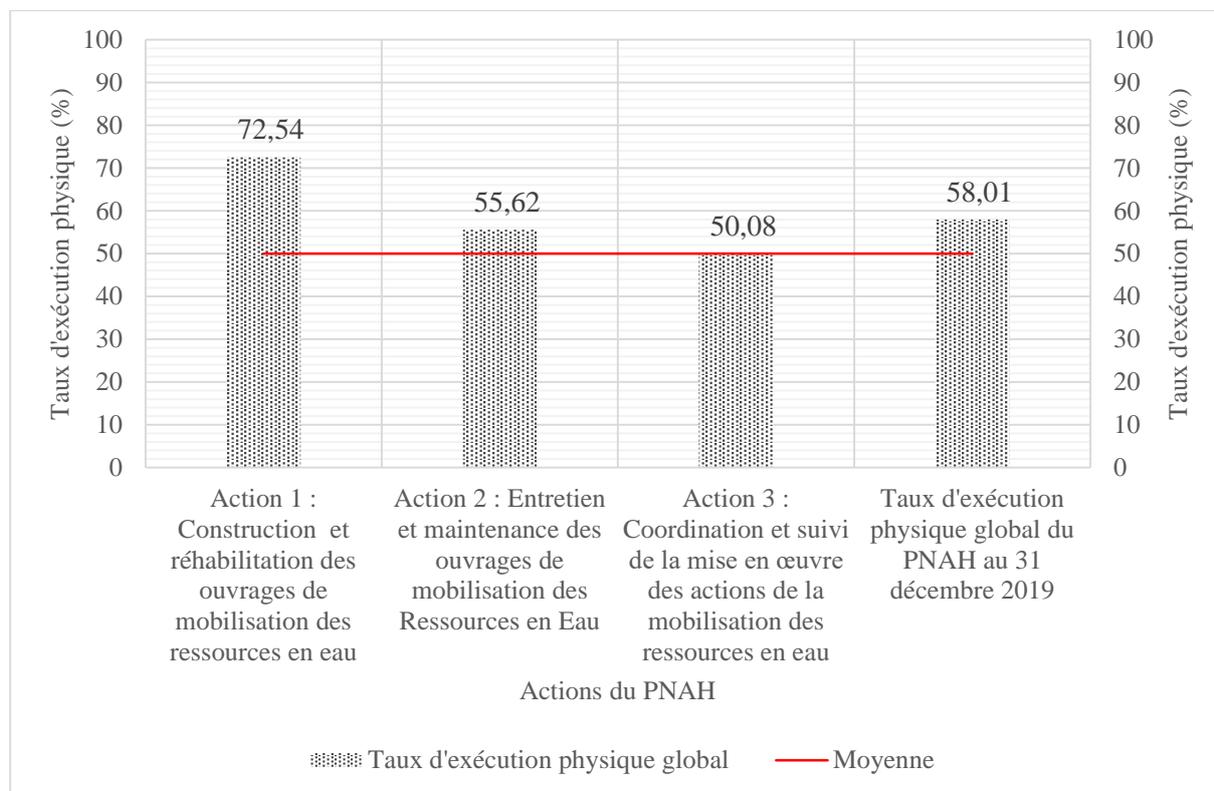


Figure 1: Taux d'exécution physique des activités par action au 31 décembre 2019

Globalement, un peu plus de 50% des objectifs du PNAH ont été atteints en 2019. L'action 1 relative aux études et travaux de barrages enregistre le taux d'exécution physique le plus élevé (72,54%). Cette performance s'explique par le fait que des activités en cours depuis 2018 ont effectivement été achevées. Il s'agit des études du lac Dem (Centre-Nord) ; des études des barrages de Bassieri (Est), Banwaly (Hauts-Bassins) et Ouessa (Sud-Ouest) ; des travaux de réhabilitation du barrage souterrain de Naré ; des travaux de réhabilitation des barrages de Yaïka (Plateau-Central), Séboun, Goumogho et Boulpon dans la région du Centre-Ouest, etc.

Par ailleurs, l'action 3 relative à la coordination des actions de mise en œuvre du PNAH enregistre le plus faible taux d'exécution (50,08%). En effet, cette action contient les mesures environnementales et sociales (PGES) dont la mise en œuvre en 2019 s'est quelque peu écarté des attentes. L'une des raisons est que dans le cadre du projet Lac Bam, pour une question d'exhaustivité, le travail d'actualisation de la liste des personnes affectées a nécessité assez du temps, ce qui n'a pas permis d'amorcer le processus même de leur indemnisation. Aussi, dans le cadre du Projet de mobilisation des eaux de surface dans le Plateau Central (PMVEC), le

litige autour du site de Dawaka-Wéotenga qui bloque le démarrage des travaux n'a pas non plus permis l'indemnisation des personnes et bien affectés sur ledit site. Toutes ces raisons expliquent en partie le taux moyen d'exécution physique lié à la mise en œuvre des mesures environnementales et sociales.

II.4. Bilan financier par action

Le tableau 7 donne l'exécution financière des activités du PNAH au 31 décembre 2019 par action.

Tableau 7: Synthèse de l'exécution financière des activités du PNAH par action

	Dotation corrigée CP (Millions FCFA)	Montant liquidé (Millions de FCFA)	Taux d'exécution (%)
Act 10901 : Construction et réhabilitation des ouvrages de mobilisation des ressources en eau	25 096,42	21 422,30	85,36
Act 10903 : Coordination et suivi de la mise en œuvre des actions de mobilisation des ressources en eau	1 156,34	5 35,87	46,34
Total PNAH : Mobilisation des ressources en eau	26 252,76	21 958,16	83,64

Source : CID,2019

Sur une dotation budgétaire de 26 252,76 millions de FCFA (CID,2019), les dépenses au 31 décembre 2019 s'élèvent à environ 21 958,16 millions de FCFA, soit un taux d'exécution financier de 83,64%. Ce fort taux est lié au budget d'investissement (25 096,42 millions de FCFA) exécuté à 85,36% et qui s'explique par l'achèvement des contrats d'études et travaux à forte part budgétaire : études des barrages de Ouessa, Banwaly, Bassiéri, Lac Dem ; travaux confortatif du barrage de Samendéni, etc.

Il faut noter qu'en terme budgétaire, l'action 2 n'est pas défini dans le Circuit informatisé de la dépense (CID). Toutefois, étant prévu dans le document du PNAH, des réaménagements en interne y ont permis la définition d'activités en rapport avec l'entretien et la maintenance des ouvrages hydrauliques.

III. SITUATION DES INDICATEURS DE PERFORMANCE

La performance du programme national des aménagements hydrauliques est mesurée à travers quatre (04) indicateurs principaux : le nombre cumulé de nouveaux barrages réalisés ; le nombre cumulé de barrages réhabilités ; la capacité de stockage en eau de surface et le taux de fonctionnalité des barrages.

– Nombre cumulé de nouveaux barrages réalisés

En fin d'année 2019, il était attendu la réalisation d'au moins (06) nouveaux barrages pour porter à dix-sept (17) le nombre cumulé de nouveaux barrages réalisés depuis 2015. L'atteinte de cette cible était conditionnée par la construction des barrages de Palogo, Ipélcé, Saalé, Guidissi, Guiba et Sougué (figure 2).

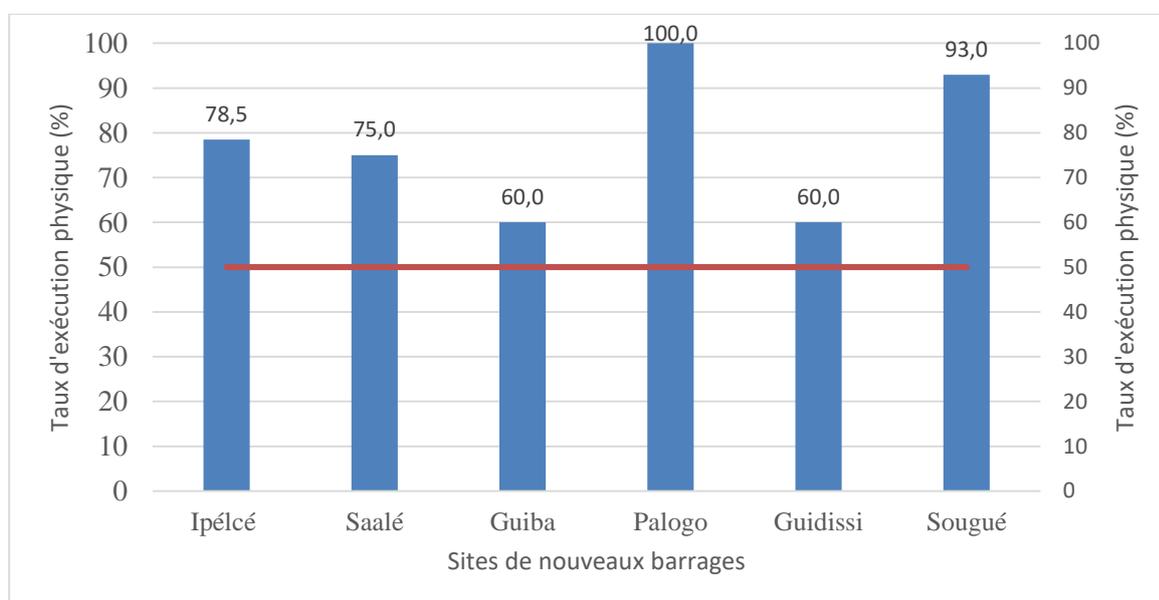
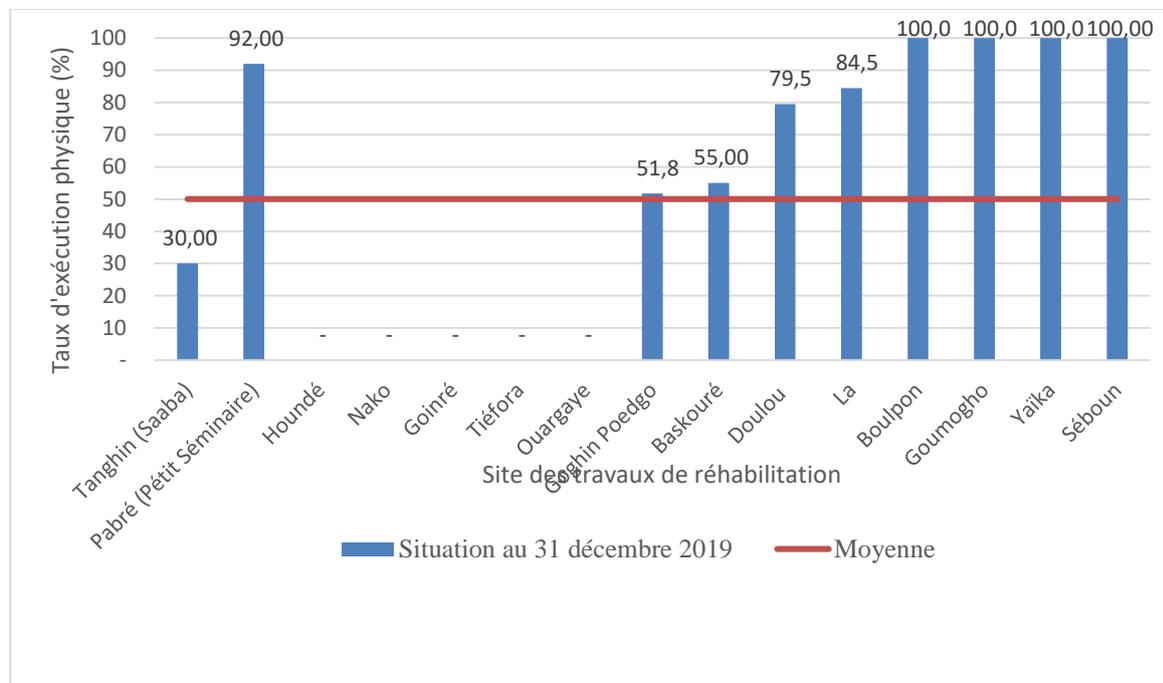


Figure 2 : Niveau d'exécution des travaux de nouveaux barrages

A la date du 31 décembre 2019, seuls les travaux du barrage de Palogo étaient achevés mais la réception n'était pas encore prononcée. Les autres pour diverses raisons (signature tardive des contrats du fait des mouvements sociaux au sein du MINEFID, mouvements d'humeurs au sein des populations bénéficiaires, etc.) se poursuivent encore. La cible n'a donc pas été atteinte, mais ces travaux pourraient bien s'achever au cours du 1^{er} semestre de l'année 2020 au regard de leurs taux d'exécution physique qui sont compris entre 60 et 78,5%.

– Nombre cumulé de barrages réhabilités

Il était attendu la réhabilitation de quinze (15) barrages en fin d'année 2019 pour porter à 37 le nombre cumulé de barrages réhabilités depuis 2015. Finalement, au 31 décembre 2019, seuls les travaux de réhabilitation de quatre (04) barrages (Yaïka dans le Plateau central ; Séboun, Goumogho et Boulpon dans le Centre-Ouest) sont achevés et réceptionnés.



Ces réalisations portent à vingt-six (26) le nombre cumulé de barrages réhabilités. La cible n'est donc pas atteinte. Comme expliqué plus hauts, les contrats des barrages de Houndé, Nako, Goinré, Tiéfora et Ouargaye n'ont pas pu être signés en raison de contraintes budgétaires et seront priorisés en 2020.

– Capacité de stockage en eau de surface

L'indicateur relatif à la capacité de stockage en eau de surface dépend du nombre de nouveaux barrages réalisés, des cas de rupture constatés au cours des saisons de pluie et des barrages remis en état. L'objectif du programme était de faire passer la capacité de stockage en eau de surface de 6 135,35 millions de m³ en 2017 à 6 148 millions de m³ en 2019. La cible n'est pas atteinte. L'atteinte de cette cible était conditionnée par la construction des nouveaux barrages dont les travaux se poursuivent.

– Taux de fonctionnalité des barrages

Le taux de fonctionnalité est un indicateur qui mesure la qualité des ouvrages à travers l'entretien courant les grosses réparations permettant de maintenir leurs fonctions essentielles.

En 2019, le taux de fonctionnalité des barrages est de **56,3%** contre **56,03%** en 2018, soit une progression de 0,27 point de pourcentage. La cible de 2019 qui était de **57%** n'est donc pas atteinte. La faible variation de l'indicateur s'explique par le nombre élevé de barrages dégradés estimés à plus de 400 barrages. Alors que les budgets alloués annuellement ne permettent que la prise en charge de moins d'une dizaine de sites.

Pour une meilleure organisation des travaux de réhabilitation la stratégie nationale d'entretien et de sécurité des aménagements hydrauliques est en cours de relecture. Le consultant a été recruté en décembre 2019 et le rapport de démarrage validé en fin 2019. Les conclusions de cette étude sont attendues en fin mai 2020

Le **Erreur ! Source du renvoi introuvable.** suivant récapitule la situation des indicateurs au 31 décembre 2019.

Tableau 8 : Situation des indicateurs au 31 décembre 2019

N°	Indicateurs sectoriels	Unité	Reference 2015	Réalisation 2018	2019		
					Cibles	Réalisation	Ecart
1	Capacité de stockage en eau de surface	Million de m ³	5 030,55	6135,35	6 148	6135,35	-12,7
2	Nombre cumulé de nouveaux barrages réalisés	Nombre	2	11	17	11	-6
3	Nombre cumulé de barrages réhabilités	Nombre	2	22	37	26	-11
4	Taux de fonctionnalité des barrages	Pourcentage	53	56,03	57	56,3	-0,7

IV. SITUATION DE MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS

Tableau 9 : Recommandations

N°	Recommandation	Echéance	Responsable
1	Prendre des arrêtés de création du projet d'aménagement hydraulique multi-usages pour la réalisation de la sécurité alimentaire autour du forage artésien de fon dans la commune de kourinion (region des hauts-bassins) et du projet de construction du barrage de Bambakari/Tin-Akoff, qui sont des pièces nécessaires pour préparer leur clôture	31 décembre 2020	AGETEER
2	Pour les demandes de prorogation, joindre les plans des décaissements et les programmes d'activités restants		PRBA
3	Elaborer un mémorandum pour expliquer les difficultés/contraintes qui empêchent le démarrage des travaux de construction du barrage de Dawaka, y compris des propositions de décisions à prendre	31 mars 2020	PMVEC
4	Dynamiser la cellule scientifique du programme Saaga et actualiser le PTBA 2020 pour une éventuelle concertation avec le ministère de l'Economie et des Finances pour la reprise des activités		Programme SAAGA
5	Produire les rapports du programme SAAGA et du projet Fon pour les membres statutaires du comité de revue		Programme SAAGA AGETEER

6	<p>Pour les projets réalisant des infrastructures d'AEP et d'assainissement, fournir les informations aux directions régionales de leur zone d'intervention pour leur capitalisation et prise en compte dans le calcul du taux d'accès à l'eau potable et du taux d'accès à l'assainissement</p>		<p>PDIS</p> <p>PRBA</p> <p>PMVEC</p> <p>Projet Lac Bam</p>
7	<p>Considérant que les marchés des aménagements de bas-fonds des infrastructures d'accompagnement du PRBA, d'un coût de 3 196 855 563 F CFA HT/HD avec un délai d'exécution de six (06) mois étaient en attente d'approbation au 01 janvier 2020 et considérant que des intempéries liées à la saison des pluies peuvent occasionner la suspension des travaux d'aménagement des bas-fonds à partir du mois de juillet, le comité de revue du Programme National d'Aménagement Hydraulique (PNAH) recommande la prorogation de la date limite de mobilisation des ressources du 31/12/2019 au 31/12/2022 afin de permettre au projet d'achever les travaux de réalisation des aménagements de bas-fonds prévus et de conduire deux(02) campagnes agricoles sur les bas-fonds aménagés, les jardins maraichers et le périmètre irrigué conformément à l'esprit de l'Accord de Prêt.</p>		<p>MINEFID</p> <p>BOAD</p>
8	<p>Pour les demandes de prorogation, joindre les plans des décaissements et les programmes d'activités restants</p>		<p>PRBA</p>

V. FINANCEMENT DU PROGRAMME

Le tableau 9 présente les coûts de PNAH par action à l’horizon 2030.

Tableau 10 : Coûts du PNAH en millions de CFA

N°	Actions	Périodes			Total	Contributions attendus		
		2017-2020	2021-2025	2026-2030		Etat	PTF	Autres
1	Construction et réhabilitation des ouvrages de mobilisation et de valorisation des ressources en eau	494 284	741 426	411 903	1 647 613	329 523	1 153 329	164 761
2	Entretien et maintenance des aménagements hydrauliques (ouvrages de mobilisation et de valorisation des ressources en eau)	21 945	32 917	18 287	73 149	14 630	51 204	7 315
3	Coordination et suivi de la mise en œuvre des actions de mobilisation et de valorisation des ressources en eau	2 135	3 203	1 779	7 117	1 423	4 982	712
TOTAL		518 364	777 546	431 969	1 727 879	345 576	1 209 515	172 788

Le coût global du PNAH à l’horizon 2030 s’élève à 1 727,879 milliards de FCFA. Il est financé par l’Etat burkinabé et ses partenaires au développement. Le budget prévisionnel de la première phase, de 2017 à 2020, est de 518,364 milliards soit 30% du budget total. Le cumul des budgets des projets et programmes sous tutelle du PNAH qui peut être considéré comme financement acquis s’élève à 199,417 milliards, soit seulement 32,25% des besoins en financements. Il s’avère nécessaire de mettre en place une stratégie de mobilisation de financement afin de combler le gap et de pouvoir démarrer la construction des grands barrages de Ouéssa, Bassiéri, Banwaly et Bougouriba, juste après les études.

VI. DIFFICULTES RENCONTREES

La plupart des objectifs du PNAH n'ont pas été atteints en 2019. Le tableau 11 fait la synthèse des difficultés ayant influencé négativement l'atteinte des objectifs.

Tableau 11 : Synthèse des difficultés rencontrées

Projet/programme concerné	Difficultés rencontrées	Solutions appliquées ou proposées
PMVEC	Problème foncier opposant le village de Dawaka et celui de Wéotenga ayant empêché le démarrage des travaux	Tenue de plusieurs rencontres de concertation et de négociation, Poursuite des activités d'intermédiation sociale sur le site de Dawaka-Wéotenga
	présence de lit de sable au niveau de l'assise d'ancrage ayant conduit à des travaux supplémentaires sur les sites de Kouldisgou et de Taba	L'utilisation de la méthode de foration pour identification de la profondeur du sable enfoui ; Le curage du sable
	Le ralentissement des activités à cause du décaissement tardif de la BOAD	Transmission des avis de faisabilité environnementale du Projet à la BOAD en avril 2019 pour une levée des conditions suspensives, L'Indemnisation de PAP
PRBA	Faible qualité des études techniques détaillées des barrages et périmètre irrigué	Conclure des avenants aux marchés en tenant compte des prescriptions dossiers d'exécution
	Non disponibilité de ressources pour le financement de certaines activités du premier semestre 2019	Accélérer le processus de déblocage de la contrepartie en fournissant les documents justificatifs dans les délais
	Insuffisance des ressources de l'Etat pour financer les travaux de barrage et du périmètre irrigué de Doulou	Procéder à une allocation conséquente des ressources du budget de l'Etat
	Long délai d'obtention des ANO du bailleur pour la conclusion des avenants des marchés des travaux	Trouver des alternatives pour amener le bailleur à délivrer les ANO pour les avenants dans les meilleurs délais
	Lenteur dans la procédure de passation des marchés	Fournir les dossiers à temps et assurer le suivi au niveau de la DMP
PDIS	Retard dans l'acheminement et le montage des équipements de la centrale hydroélectrique	Plusieurs interpellations ont été adressées au groupement d'entreprises afin de diligenter la mise en service de la centrale

Projet/programme concerné	Difficultés rencontrées	Solutions appliquées ou proposées
	L'occupation anarchique de la cuvette du barrage par des individus exerçant des activités de production agricole	<p>Une mission de la police de l'eau des Hauts-Bassins s'est déplacée sur le terrain afin de sensibiliser ces personnes sur les incidences de telles pratiques sur l'ouvrage.</p> <p>Une réunion a été organisée par le Gouverneur des Hauts-bassins au cours de laquelle il a été décidé d'inviter ces personnes à libérer la cuvette du barrage et sa bande de servitude au plus tard le 30 mai 2019.</p>
	Suspension des travaux de construction des infrastructures communautaires du PGES	Les autorités administratives et politiques de la province du Kéné Dougou ont menées des concertations avec les populations concernées au cours du mois de février, reprises des travaux en avril et mai 2019
BAMBAKARI	Problème sécuritaire dans la zone du projet. Deux véhicules types PICK UP ont été retirés par des individus armés dans la zone des travaux ;	Question de la sécurisation du chantier et de la zone des travaux posée aux autorités compétentes ;
	Repli et arrêt des travaux d'injections par l'équipe tunisienne qui était chargée de cette activité ;	Réunions tenues avec les différents acteurs sur la question de la sécurisation des travaux déjà réalisés et de la non-performance de l'entreprise ;
	Contreperformance de l'entreprise (pannes récurrentes et longues jouant sur la productivité, rupture d'approvisionnement en carburant) ;	Lettres d'interpellations adressées à l'entreprise par rapport au retard dans les travaux
	Suspension des travaux depuis la saison hivernale (pour causes d'intempéries) mais non repris à la sortie de la saison du fait de la situation sécuritaire dans la zone du Projet.	

CONCLUSION

En 2019, comme en 2018, la mise en œuvre des activités du PNAH a été largement influencée par les mouvements sociaux au sein du MINEFID et des populations et bénéficiaires ; la situation sécuritaire ; les régulations budgétaires. La conjugaison de tous ces facteurs n'ont permis d'atteindre que 58,08% des objectifs. Toutefois, il y a des motifs de satisfaction au regard de l'aboutissement des études des barrages de Ouessa, Banwaly et Bassiéri; l'achèvement des travaux des barrages de Goumogho, Boulpon, Yaïka, Séboun et des travaux de réhabilitation des infrastructures du barrage souterrain de Naré. Les acteurs devraient redoubler d'efforts pour l'achèvement des chantiers en cours.

ANNEXES

Annexe 1 : Situation des études de 19 sites de barrages

Lot	Région	Province	Commune	Nom du site	Nature	Taux (%) d'exécution	Tâches réalisées
1	Sud-Ouest	Noumbiel	Batié	Batié	Réhabilitation	50	<ul style="list-style-type: none"> – Etudes topographiques réalisées ; – Etude hydrologique, socio-économique et environnementales réalisées ; – Etudes géotechniques réalisées ; – Rapport APS en cours de finalisation
	Cascades	Comoé	Banfora	Toumousseni	Nouveau	50	
	Hauts Bassins	Tuy	Békuy	Békuy	Nouveau	50	
2	Nord	Zondoma	Bassi	Tougouya Koko	Nouveau	95	<ul style="list-style-type: none"> – APS validé – APD provisoire soumis à la DGIH
	Nord	Yatenga	Ouahigouya	Gondolgo (sect 12)	Réhabilitation	95	
	Nord	Zondoma	Gourcy	Minima Douré	Réhabilitation	95	
3	Centre Ouest	Boulkiemde	Koudougou	Issouka	Réhabilitation	50	<ul style="list-style-type: none"> – APS provisoire soumis à la DGIH
	Centre	Kadioga	Pabré	Zouma	Nouveau	30	
	Boucle du Mouhoun	Sourou	Tougan	Kassan	Nouveau	30	
	Centre Ouest	Sanguié	Godyr	Boho	Réhabilitation	50	
4	Plateau Central	Oubritenga	Zitenga	Tampouy-Yarcé	Nouveau	50	<ul style="list-style-type: none"> – Etudes Topographiques, cartographiques, socio-économiques et environnementales réalisées – APS en cours de finalisation
	Sahel	Yagha	Sebba Centre	Sebba Centre	Nouveau	50	
	Centre Nord	Sanmatenga	Boussouma	Boussouma	Réhabilitation	50	
5	Centre Est	Kouritenga	Gounghin	Léosgotenga	Nouveau	50	<ul style="list-style-type: none"> – APS validé – APD en cours d'élaboration
	Est	Tapoa	Botou	Botou	Nouveau	50	
	Centre Est	Koulpélogo	Dourtenga	Kobré/Sougoudin	Réhabilitation	50	
6	Centre Sud	Bazèga	Kombissiri	Kierma	Réhabilitation	60	

Lot	Région	Province	Commune	Nom du site	Nature	Taux (%) d'exécution	Tâches réalisées
	Centre Sud	Bazèga	Kayao	Kossilci	Réhabilitation	60	<ul style="list-style-type: none"> - Site de Kierma déjà étudié par le PASA, donc remplacé par celui de Wilga, - APS de Wilga et Kossilci disponibles
	Centre Sud	Bazèga	Toécé	Masgo	Réhabilitation	40	

Annexe 2 : Niveau d'exécution des travaux au 31 décembre 2019

REGION	Site	Nature des travaux	Structures responsables	Taux d'exécution (%)
CENTRE	Tanghin (Saaba)	Réhabilitation	DGIH	30
CENTRE-EST	Baskouré	Réhabilitation	DGIH	55
CENTRE	Pabré (Petit Séminaire)	Réhabilitation	DGIH	92
HAUTS-BASSINS	Houndé	Réhabilitation	DGIH	Contrat non signé
SUD-OUEST	Nako	Réhabilitation	DGIH	Contrat non signé
NORD	Goinré	Réhabilitation	DGIH	Contrat non signé
CASCADES	Tiéfora	Réhabilitation	DGIH	Contrat non signé
CENTRE-EST	Ouargaye	Réhabilitation	DGIH	Contrat non signé
CENTRE-OUEST	La	Réhabilitation	PRBA	84,5
CENTRE-OUEST	Doulou	Réhabilitation	PRBA	79,5
CENTRE	Goghin Poedgo	Réhabilitation	P1P2RS	51,8
HAUTS-BASSINS	Doumbala	Nouvelle réalisation	DGIH	23,77
CENTRE	Sougué	Nouvelle réalisation	DGIH	93
CENTRE-SUD	Ipélcé	Nouvelle réalisation	DGIH	78,50
EST	Dianga	Nouvelle réalisation	DGIH	22
CENTRE	Saalé	Nouvelle réalisation	DGIH	75
CENTRE-SUD	Guidissi	Nouvelle réalisation	DGIH	60

CENTRE-SUD	Guiba	Nouvelle réalisation	DGIH	60
CENTRE-OUEST	Palogo	Nouvelle réalisation	DGIH	100
PLATEAU CENTRAL	Pougma	Nouvelle réalisation	PMVEC	25
PLATEAU CENTRAL	Taba	Nouvelle réalisation	PMVEC	25
PLATEAU CENTRAL	Kouldisgou	Nouvelle réalisation	PMVEC	25
PLATEAU CENTRAL	Niou	Nouvelle réalisation	PMVEC	10
PLATEAU CENTRAL	Dawaka-Wéotenga	Nouvelle réalisation	PMVEC	0
BOUCLE DU MOUHOUN	Karuka	Nouvelle réalisation	P1P2RS	15,57
CENTRE	Dawanegomdé	Nouvelle réalisation	P1P2RS	49,07
PLATEAU CENTRAL	Torodo	Nouvelle réalisation	P1P2RS	70,10
SAHEL	Bambakari	Nouvelle réalisation	AGETEER	27,78
CENTRE-OUEST	Boulpon	Réhabilitation	PRBA	100,0
CENTRE-OUEST	Goumogho	Réhabilitation	PRBA	100,0
PLATEAU CENTRAL	Yaïka	Réhabilitation	PDRI; AGETEER	100,0
CENTRE-OUEST	Séboun	Réhabilitation	DGIH	100

Annexe 3 : Situation des indicateurs de performance du PNAH

Indicateur	Réalisation 2018	Cible 2019	Réalisation 2019	Commentaire
Capacité de stockage en eau de surface	6135,35	6 148	6135,35	Cet indicateur n'a pas évolué par rapport à la réalisation de 2018. L'atteinte de la cible était conditionnée par la construction des nouveaux barrages dont les travaux se poursuivent.
Nombre cumulé de nouveaux barrages réalisés	11	17	11	L'indicateur n'a pas évolué par rapport à l'année 2018. Seuls les travaux du barrage de Palogo (Centre-Ouest) étaient achevés en fin d'année 2019 mais la réception n'était pas prononcée. L'ouvrage sera comptabilisé en 2020 après sa réception.
Nombre cumulé de barrages réhabilités	22	37	26	Sur une prévision de 15 barrages à réhabiliter, seuls quatre ont été réceptionnés : Yaïka, Seboun, Boulpon et Goumogho
Taux de fonctionnalité des barrages	56,03	57	56,3	<p>La faible variation de l'indicateur s'explique par le nombre élevé de barrages dégradés estimés à plus de 400 barrages. Alors que les budgets alloués annuellement ne permettent que la prise en charge d'au plus une dizaine de sites.</p> <p>Pour une meilleure organisation des travaux de réhabilitation la stratégie nationale d'entretien et de sécurité des aménagements hydrauliques est en cour de relecture. Le consultant a été recruté en décembre 2019 et le rapport de démarrage validé en fin 2019. Les conclusions de l'études sont attendues en fin mai 2020.</p>